

Fédération des Alpes de Haute
Provence pour la Pêche et la
Protection du Milieu Aquatique

Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de
l'environnement



 **AAPPMA**
Verdon Colostre

Travaux d'ouverture d'un bras mort sur le Verdon

Compte-rendu des travaux
réalisés

Réf. administrative du dossier : 04-2019-00123



Description du projet

Rappel sur la situation géographique du projet

Le bras-mort concerné par ce projet est une annexe hydraulique du Verdon située sur la commune de Gréoux-les-Bains (04800).

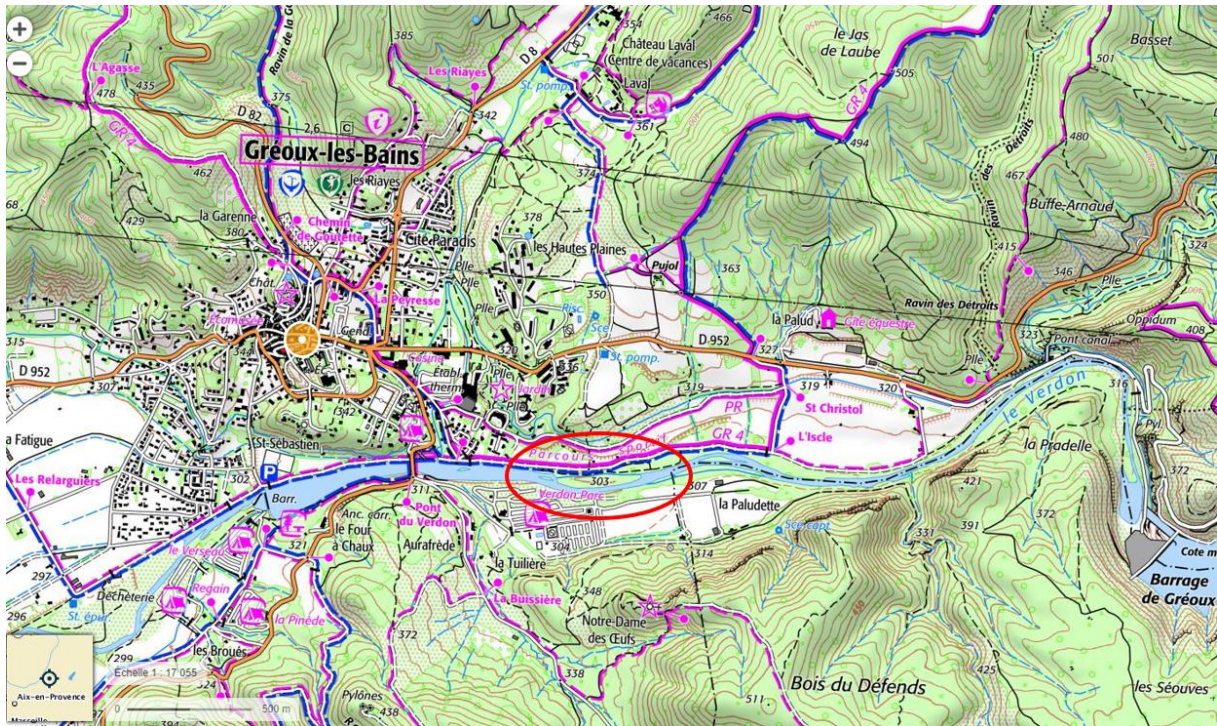


Figure 1 : Localisation de la zone de travaux.

Rappel sur le contexte des travaux

Les travaux présentés s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration des annexes hydrauliques qui existent dans le département des Alpes de Haute-Provence.

Le bras secondaire ciblé pour les travaux était déconnecté hydrauliquement par l'amont une grande majorité de l'année (hors périodes de lâchers d'eau via le barrage de Gréoux-les-Bains). De plus, des bouchons végétaux et des atterrissements de faible hauteur fragmentaient le chenal. Ces éléments ne permettaient pas la libre circulation du peuplement piscicole du Verdon sur cette annexe hydraulique qui ne remplissait pas son rôle de zone de refuge, de croissance et de reproduction. Or, ce type d'annexes est très rare sur le bas-Verdon.

La réalisation de brèches au niveau des atterrissements a permis d'une part de permettre une alimentation du chenal en eau de surface permanente par l'amont tout en rétablissant la continuité piscicole le long du chenal et, d'autre part, de favoriser la dynamique hydraulique du Verdon en diversifiant les écoulements de manière permanente (élargissement de la lame d'eau au sein du lit mineur).

Présentation des travaux réalisés

Les travaux d'ouverture du bras mort ont été réalisés le 19/10/20 par l'entreprise RICHIER VERDON TP, située au 178 Chemin des Roseaux à Gréoux-les-Bains. Ils ont été encadrés par un technicien de la Fédération départementale de pêche. Les conditions météorologiques ont été favorables à la réalisation des travaux (ciel dégagé).

L'opération de curage a respecté les caractéristiques suivantes :

- ✚ Les travaux ont été réalisés du bord et à partir des atterrissements à l'aide d'une minipelle préalablement nettoyée à haute pression pour ne pas disséminer d'espèces végétales invasives.
- ✚ Deux bottes de paille ont été disposées à l'aval de la zone de travaux afin de constituer un filtre.
- ✚ Les matériaux issus du curage ont été régalez progressivement en bordure du chenal puis tassés à l'aide de l'engin.
- ✚ Accès à la zone de chantier par la piste existante (voir figure 3 ci-dessous).
- ✚ Réalisation de l'aval vers l'amont de manière non linéaire, en suivant le plus possible l'écoulement principal, afin de conserver un aspect naturel et un intérêt écologique intéressant.
- ✚ *Dimensions de l'opération* (voir figure 2 ci-dessous) :
 - Brèche n°1 : L=6m ; l=3m ; h=0.2m
 - Brèche n°2 : L=3m ; l=1m ; h=0.2m
 - Brèche n°3 : L=2m ; l=1m ; h=0.2m
 - Brèche n°4 : L=7m ; l=1m ; h=0.2m
 - Brèche n°5 : L=29m ; l=1.5m ; h=0.2m
 - Brèche n°6 : L=9m ; l=1m ; h=0.2m

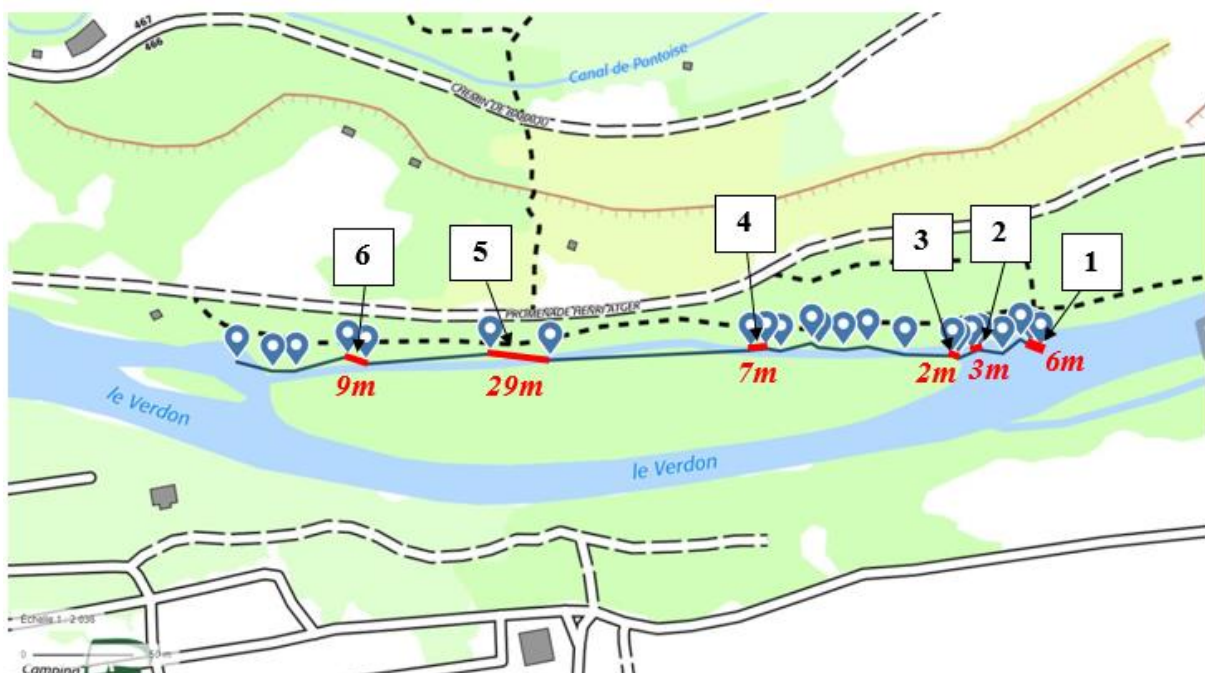


Figure 2 : Rappel des secteurs ciblés pour les travaux de réouverture et de reconnexion au Verdon.



Figure 3 : Chemin emprunté pour accéder à la zone de chantier.

Les travaux ont été réalisés sur une demi-journée. Ils ont permis de reconnecter l'annexe hydraulique au Verdon par l'amont et de rétablir la continuité écologique et l'écoulement au sein même du chenal.

L'ensemble des parties de l'engin qui a été en contact avec l'eau durant les travaux a été désinfecté à l'aide d'un bactéricide/fongicide (Desogerm microchoc) pour éviter de transporter et disséminer l'Aphanomycose potentiellement présente.

Illustrations

Déroulement des travaux



Figure 4 : Réouverture du secteur n°6 et régulation des matériaux en rive droite.



Figure 5 : Réouverture du secteur n°5.



Figure 6 : Réouverture du secteur n°4.



Figure 7 : Recréation du chenal sur les secteurs 2 et 3.



Figure 8 : Reconnexion avec le Verdon sur le secteur n°1.

Comparaisons avant/après travaux



Figure 9 : Réouverture du secteur n°6 (avant et après travaux, vue par l'amont).



Figure 10 : Réouverture du secteur n°5 (avant et après travaux, vue par l'aval).



Figure 11 : Réouverture du secteur n°4 (avant et après travaux, vue par l'aval).



Figure 12 : Réouverture des secteurs n°3 et 2 (avant et après travaux, vue par l'aval).



Figure 13 : Réouverture du secteur n°1 (avant et après travaux, vue par l'amont).